

# Juifs, Chrétiens et Musulmans apres l'expulsion d'Espagne: Le cas Nord-Africain

MICHEL ABITBOL \*

## INTRODUCTION

Le 9 février 1616, on assista à la Haye à un spectacle peu commun, celui d'un convoi funèbre juif, conduit en grande pompe par le Prince Maurice de Nassau, entouré de membres éminents de son Conseil d'Etat et des Etats-Généraux. Le notable honoré de la sorte n'était pourtant ni une grande sommité intellectuelle ni même un personnage natif de Hollande. C'était tout juste un juif du Maroc, nommé Samuel Pallache qui, entre autres activités ténébreuses, faisait fonction d'agent du Roi du Maroc, Mawlay Zidan, aux Pays-Bas<sup>1</sup>.

Venu aux Pays-Bas en 1608, Pallache avait mené à la Haye un véritable train d'ambassadeur, roulant carosse et se faisant appeler comte, disposant comme il se devait d'armoiries personnelles, représentant un écu ovale, chargé d'un lion à la crinière surmontée d'une couronne.

La chronique locale a même gardé le souvenir d'une violente altercation que Samuel Pallache avait eu avec l'ambassadeur d'Espagne, un jour que leurs carosses s'étaient rencontrés dans le Voorhoot. Les spectateurs hollandais de cet incident n'avaient pas, dit-on caché leur joie lorsqu'ils virent que l'ambassadeur espagnol n'avait pas eu le dernier mot.

Diplomate et trafiquant de génie, pour son compte propre et pour celui de ses nombreux commanditaires, mécène pour les siens et corsaire toujours à l'affût de prises espagnoles, on attendait rien moins de ce sépha-

---

\* Universidad Hebrea de Jerusalén.

<sup>1</sup> *Sources inédites de l'Histoire du Maroc* (ci-après S.I.H.M.), série Pays-Bas, II. La Haye, 9-2-1616, p. 623.

rade haut en couleurs qui, comme un fait exprès avait peur lier son sort à celui des ennemis les plus implacables de la monarchie espagnole au xvii<sup>ème</sup> siècle —la Hollande, l'Empire Ottoman et même le Maroc<sup>2</sup>.

Grande —très grande même— est la tentation d'expliquer le comportement de Pallache par ses antécédents familiaux, à savoir ses origines d'Exilé de l'Espagne. Mais au risque de nous décevoir, il semble que loin était de Pallache et des siens tout idée de... venger 92. Car, avant de se tourner vers le Maroc et la Hollande, Pallache avait travaillé avec pas moins de zèle pour le roi d'Espagne. Un service qui se prolongea pendant plus d'un quart de siècle —très exactement de 1579 à 1608— période qu'il passa, en grande partie, en Espagne même, en dépit de tous les interdits et de tous les dangers.

En fait, Samuel Pallache n'avait été ni le premier ni le dernier des megorashim à avoir maintenu des relations étroites avec l'Espagne. Les cas des Cansino d'Algérie est plus connu encore. Ils vivaient à Oran où continuait d'évoluer une importante colonie juive, quasiment pendant toute la durée de l'occupation espagnole de cette ville.

La reprise des contacts entre megorashim d'Afrique du Nord et Espagnols avait commencé d'abord par être des plus désastreuses. Elle avait eu lieu, aut tout début du xvi<sup>ème</sup> siècle, lorsque le littoral atlantique et méditerranéen du Maghreb était devenu le théâtre d'une gigantesque empoignade entre armadas ibériques et corsaires musulmans.

Les megorashim avaient en effet à peine foulé le sol nord-africain qu'ils furent rejoints par les troupes espagnoles du Cardinal Ximenes qui massacèrent les juifs d'Oran, de Bougie et de Tripoli entre 1509 et 1510. Rappelons à ce sujet le récit de Joseph Ha-Cohen, l'auteur de *La Vallée des Pleurs*<sup>3</sup>:

«En l'année 5269, c'est-à-dire en 1509, les serviteurs du roi d'Espagne marchèrent contre Bougie en Afrique, s'en emparèrent et en firent prisonniers tous les habitants. Les juif du pays, avec les exilés d'Espagne qui s'étaient ajoutés à eux, allèrent également en captivité devant l'ennemi. L'année suivante, les Espagnols marchèrent de même contre Tunis en Berbérie... Tous les juifs de la ville qui formaient une importante communauté, furent emmenés par l'ennemi qui les transporta à Naples, où beaucoup moururent de misère et de chagrin dans cette année de désolation».

<sup>2</sup> Sur ce personnage, on se reportera.

<sup>3</sup> HACOEN, Joseph, *La Vallée des Pleurs*, édition française établie par Julien Sée, rééditée par J. P. Osier. Paris, Centre d'Études Don Isaac Abravanel, 1981, pp. 110-111.

En 1535, ce fut au tour des Juifs de Tunis de subir le même sort à la suite de la prise de la ville par Charles-Quint dont les troupes devaient déployer un zèle identique à Tlemcen en 1541 puis à Mahdia en 1550 <sup>4</sup>:

«Les Juifs étaient... en grand nombre à Tunis, rapporta Ha-Cohen. Les uns s'enfuirent dans le désert, où consommés par la soif et la faim, réduits à la plus extrême détresse, ils se virent dépouiller par les Arabes de tout ce qu'ils avaient pu emporter et beaucoup d'entre eux périrent alors; les autres furent massacrés par les Chrétiens, lors de leur irruption dans la ville: d'autres encore furent emmenés en captivité par le vainqueur, sans que personne ne vint à leur aide en ce jour de la colère divine... On les vendit, hommes et femmes, comme esclaves dans les contrées les plus diverses; mais à Naples et à Gênes les communautés d'Italie en rachetèrent un grand nombre. Dieu s'en souvienne en leur faveur».

Les Juifs de Tlemcen, raconte encore Ha-Cohen, furent faits prisonniers par les Espagnols et vendus comme esclaves <sup>5</sup>:

«Une partie d'entre eux —précise-t-il— furent rachetés à Oran et à Fez, mais d'autres se virent emmener captifs en Espagne, où on les força d'abjurer l'Eternel, le Dieu d'Israël».

La peur des Chrétiens était telle qu'en 1578, les juifs du nord du Maroc instituèrent un «purim» spécial appelé «Purim de los Christiaños— pour commémorer leur délivrance à la suite de la mort du roi du Portugal Don Sebastien, lors de la fameuse bataille des Trois Rois, à El-Ksar Kébir. Bien avant eux, les juifs d'Alger avaient institué un «Purim Edom», à la suite de l'échec de Charles-Quint devant Alger, en 1541 <sup>6</sup>.

Sans doute, ajouté au souvenir toujours vivace des affres de l'Expulsion, l'impact de ces atrocités ne pouvait-il laisser, en toute logique, que peu de place à des relations de confiance et d'amitié, entre Juifs et Chrétiens en Méditerranée occidentale. Toutefois, force est de constater que d'un côté comme de l'autre, l'exclusion ne fut jamais totale et qu'au plus fort des tensions et des hostilités, il se trouva toujours des juifs pour coopérer avec les Espagnols et les Portugais comme si l'Inquisition et les ordres de conversion forcée des années 1492 et 1497 n'avaient jamais existé. Un exemple assez étonnant de cette coopération, nous sera fourni

---

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 120.

<sup>5</sup> *Ibidem*, pp. 123-124.

<sup>6</sup> Sur ces célébrations spéciales, voir ZAFRANI, H., *Mille ans de vie juive au Maroc*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1983, pp. 266-267.

par les relations établies entre Juif et Chrétiens dans le fronteira portugaises du Maroc, au cours du xvi<sup>ème</sup> siècle.

### *JUIFS ET PORTUGAIS AU MAROC*

Le Portugal fit ses débuts coloniaux en Afrique du Nord en s'emparant de Ceuta en 1415. Craignant la rivalité des Espagnols aux yeux desquels l'ancienne Mauritanie Tingitane n'était qu'une annexe territoriale de la Castille, les Portugais firent appel au milieu du siècle au Pape Nicolas V qui, en 1454, décida que Ceuta et les autres acquisitions portugaises, faites ou à faire, dans les lieux circumvoisins ainsi que la Côte d'Afrique depuis le Cap Nun appartenaient à la Couronne du Portugal.

Fort de cette reconnaissance, Alfonse V dit l'African envoya, en 1458, son armée et sa flotte s'emparer d'el-Qsar al-Sghir; en 1471, ce fut au tour d'Arzila de tomber sous le joug portugais; quelques mois plus tard, Tanger et Larache, évacuées par leur population, étaient conquises sans coup férir, tandis que dans le sud du pays, Azemmour et Safi se plaçaient sous la protection des Portugais et reconnaissaient Alfonse V et son successeur Jean II comme leur suzerain <sup>7</sup>.

Au lendemain de la découverte de l'Amérique, Espagne et Portugal risquaient de s'affronter de nouveau sur les mêmes routes d'expansion. Aussi, à l'instigation du Pape, les deux adversaires allaient-ils finir par accepter de partager entre eux les régions du monde où ils comptaient faire des conquêtes. Ainsi, aux termes du traité de Tordesillas, signé le 7 juin 1494, l'Espagne reconnaissait une fois de plus les droits du Portugal sur le Maroc tout en se réservant le droit d'occuper une partie du littoral méditerranéen marocain —la région située entre Badis et Mélilla—, d'où partaient les corsaires musulmans pour leurs raids sur la côte andalouse. Ce fut chose faite, en 1508, et, l'année suivante, les deux royaumes ibériques signaient un nouvel accord —l'accord de Sintra—excluant le Maroc des visées espagnoles qui, pendant longtemps, allaient se porter sur le Maghreb central seulement.

L'expansion portugaise au Maroc atteignit son apogée sous Manuel 1er qui, en 1497, avait ordonné le baptême forcé des Exilés espagnols qui avaient trouvé refuge dans son pays. Un grand nombre de ces «nouveaux

---

<sup>7</sup> Sur l'histoire des Portugais au Maroc on se reportera notamment à LOPES, D., «Les Portugais au Maroc», *Revue d'Histoire Moderne*, nouvelle série, VIII, 1939, pp.337-368, ainsi que le recueil d'articles de RICARD, R., *Les Portugais au Maroc*. Rabat 1937.

chrétiens» n'allaient pas tarder d'ailleurs à gagner les places portugaises du Maroc et d'Afrique, au cours des années suivantes: revenant sans problème aucun à leur ancienne foi, ils furent appelés à jouer un rôle essentiel dans le développement et le maintien de l'influence portugaise en Afrique du Nord au même moment, où, à Lisbonne, l'Inquisition s'apprêtait à frapper durement les Marranes.

De fait, les juifs participèrent directement à la prise de Safi et d'Azemmour par les Portugais, respectivement en 1508 et en 1513. Conduits par leurs notables —les Adibe et Ben-Zamirrou— qui étaient d'origine castillane, ils firent preuve d'une grande loyauté vis-à-vis des Portugais, loyauté qui ne se démentit jamais jusqu'en 1542, date de la perte de ces deux places par le Portugal. Ainsi, lorsque Safi fut attaquée et assiégée, en 1511, par des tribus environnantes —rapporte Hieronymo de Mendoça, l'auteur de *Jornada de Africa* (1607)—, les Ben-Zamirrou qui se trouvaient à Azemmour armèrent, à leurs frais, deux frégates, avec 200 hommes —tous juifs—et entrèrent de nuit à Safi, sans être aperçus des assiégeants<sup>8</sup>. En 1539, un autre juif d'Azemmour, Samuel Valenciano eut à jouer un rôle identique dans la défense de Safi contre les Chérifs sa'dides, si l'on en croit le chroniqueur espagnol, Diego de Torres<sup>9</sup>.

A Azemmour même, le rôle militaire des juifs dans son occupation par les Portugais ne fut pas moins important, tant et si bien que Léon l'Africain les accusa d'avoir fait cause commune avec les Chrétiens, en leur ouvrant, en temps opportun, les portes de la ville<sup>10</sup>. En fait, il semble que leur action se soit bornée à ceci, qu'un de leurs dirigeants, Jacob Adibe, «Portugais de nation, de ceux qui avaient quitté le Royaume», précise le chroniqueur contemporain, Damaio de Gois<sup>11</sup>, alla prévenir le Duc de Bragance qui commandait le corps expéditionnaire portugais que la ville avait été évacuée par ses habitants musulmans. En échange, il obtint, pour lui et pour ses coreligionnaires, la protection des soldats portugais contre les pillards espagnols qui accompagnaient la flotte portugaise<sup>12</sup>.

---

<sup>8</sup> Voir à ce sujet, *S.I.H.M., Portugal*, I, pp. 271-272: Lettre de Nuno Gato à Emmanuel 1er sur les conditions de la prise de Safi, 3-1-1511; pp. 337-338: Lettre de Fernandes de Ataïde à Emmanuel 1er, 19-8-1512.

<sup>9</sup> TORRES, Diego de, *Relation de l'origine des Chérifs et de l'Etat des Royaumes de Maroc, Fez et Tarudant*, Traduit par le duc d'Angoulême (1636).

<sup>10</sup> L'AFRICAIN, Jean-Léon, *Description de l'Afrique*, nouvelle édition traduite de l'italien par A. Epaulard. Paris 1956, p. 126.

<sup>11</sup> GOIS, D., auteur de «La chronique du Roi D. Manuel de Portugal», cité par RICARD, R., *Les Portugais au Maroc de 1495 à 1521*. Rabat, 1937, p. 108.

<sup>12</sup> TORRES, Diego de, *op. cit.*, p. 22 ainsi que *S.I.H.M., Portugal*, I, pp. 410-412: Lettre du Duc de Bragance à Emmanuel 1er, Azemmour 19-8-1512.

Sans doute, cette attitude foncièrement bienveillante des Juifs vis-à-vis des nouveaux maîtres du Maroc atlantique fut-elle à l'origine des excellentes dispositions de Manuel 1er à leur égard, des dispositions qui ne manquent pas d'étonner, compte tenu des exactions dont eurent à souffrir, à la même époque, les Exilés d'Espagne réfugiés au Portugal.

Ainsi, par lettres-patentes du 4 mai 1509, il promit aux juifs de Safi, «présents et à venir», de ne jamais les expulser de la ville contre leur volonté et de ne pas les contraindre à embrasser de force le christianisme. Si quelques uns d'entre eux voulaient se convertir, de plein gré, les autorités les lais-seraient vivre, selon la religion juive, jusqu'au jour de leur baptême. En outre, si par raison d'Etat, les autorités étaient obligées d'exiger leur départ de Safi, il leur serait accordé un délai de deux ans pur ser préparer à cette échéance. A la date fixée, les juifs pourraient quitter la ville en emportant tous leurs biens et sans être aucunement molestés<sup>13</sup>.

Quelques mois plus tard, Emmanuel 1er nommait Abraham Ben Zamirrou grand rabbin de Safi, avec juridiction civile et criminelle sur les affaires juives de la ville; en 1514, Jacob Adibe obtenait des fonctions identiques à Azemmour tandis que les juifs de cette ville recevaient, entre autres privilèges, celui de ne pas payer comme impôt, «plus d'une once par maison et par an, au prix de 320 reis l'once ainsi que nous l'avons accordé aux juifs de notre ville de Safi», pouvait-on lire dans un édit royal du 28 juin 1514<sup>14</sup>.

### LES MEGORASHIM, INTERMÉDIARES ENTRE CHRÉTIENS ET MUSULMANS

L'organisation des places portugaises du Maroc était essentiellement militaire. Mal acceptées par les populations locales et vivant en état de guerre permanent avec les rois wattasides de Fès et leurs rivaux, les shérifs sa'dides du Sous, elle recevaient presque tout leur ravitaillement du Portugal et d'Espagne, ainsi que d'autres provenances lointaines, ce qui donna lieu à un commerce assez riche auquel prirent part des trafiquants castillans, gênois, français et juifs.

<sup>13</sup> S.I.H.M., *ibidem*, pp. 174-175: Lettres patentes d'Emmanuel 1er aux juifs de Safi, Evora 4 mai 1509; rappelons que ce fut ce même souverain qui, par un édit du 5 décembre 1496, avait ordonné l'expulsion des juifs de son Royaume.

<sup>14</sup> *Ibidem*, p. 115, note 1 (d'après le *Livro das Ilhas*, f. 141).

Ceux-ci parmi lesquels on comptait de nombreux megorashim comme les Ruti et Rozales sur lesquels on reviendra par la suite, étaient particulièrement actifs dans le trafic de produits destinés aux comptoirs portugais d'Arguin sur la côte mauritanienne, à ceux d'Elmina et d'Axem sur le littoral ghanéen ainsi qu'à Saô Tome où, très tôt, les Portugais avaient créé leurs premières plantations de cannes à sucre. Le commerce juif portait notamment sur des produits textiles très variés —a'ban ou haïk-s, hambels ou couvertures de couleurs bariolées, bordates ou tissu de coton bleu foncé— qui étaient importés d'Angleterre ou manufacturés dans certaines villes du Maghreb telles que Marrakech, Oran, Tlemcen, Bougie et Tunis<sup>15</sup>.

En 1512, Emmanuel 1er ordonna la fabrication de hambels à Safi même. L'entreprise fut confiée à Méïr Lévi ainsi qu'à un membre de la famille des Ben Zamirrou qui travaillaient désormais pour le compte du Trésor Royal. Moins de deux ans plus tard, la fabrique de Safi avait, dans ses entrepôts, plus de 2000 pièces que les commerçants juifs refusaient de livrer à la Casa da India, à destination d'Arguin, faute d'en avoir été payés à l'avance<sup>16</sup>. A la fin des années 20, la famille des Ben Zamirrou avait bel et bien le monopole du commerce des places portugaises du Sud avec les provinces marocaines qui étaient passées sous l'autorité des Shérifs sa'adides. Ces régions étaient particulièrement riches en sucre que les commerçants juifs —les Zamirrou mais aussi les Rozales et les Rute et les Cabesa— avaient l'habitude l'écouler en Angleterre, en échange de produits textiles<sup>17</sup>. L'influence des Zamirrou était telle que l'un d'eux, Abraham —appelé dans nos sources Raby Abrao— se vit octroyer le fermage des soldes payées aux troupes postées à Safi et à Azemmour. Les troupes dépendaient donc de lui pour leur paye et, en 1529, le capitaine de la place d'Azemmour, Antonio Leitê avait ainsi de bonnes raisons de s'émouvoir en constatant que Raby Abrao était retenu pendant plus d'un an à Lisbonne. Il demanda donc à Jean III de le renvoyer au Maroc afin que —précisa-t-il dans sa requête— «les prochains paiements des troupes soient faits dans de bonnes conditions»<sup>18</sup>.

---

<sup>15</sup> Sur le commerce portugais au Maroc, en général, voir notamment RICARD, Robert, «Le commerce de Berbérie et l'organisation économique de l'empire portugais aux xve et xvie siècles», *Annales de l'Institut d'Études Orientales d'Alger*, II, 1936, pp. 266-290; CORNELL, Vicent J., «Socioeconomic dimensions of Reconquista and Jihad in Morocco: Portuguese Dukkala and the Sa'did Sus, 1450-1557», *International Journal of Middle Eastern Studies*, n.º XXII, 1990, pp. 379-418.

<sup>16</sup> *S.I.H.M., Portugal*, I, pp. 366-371: Safi, 15-12-1512; pp. 653-655: Safi, 14-11-1514.

<sup>17</sup> WILLAN, T. S., *Elizabethan Trade*.

<sup>18</sup> *S.I.H.M., Portugal*, II (2), Lettre d'Antonio Leitê à Jean III, 14-10-1529, pp. 490-495.

Ce voyage était-il en relation avec le périple du faux-messie David HaRéubéni à Lisbonne? Probablement, si l'on se fie au propre témoignage de HaRéubéni qui cita le Rabbin Abaraham ben Zamirro parmi ses compagnons les plus fidèles, lors de son séjour au Portugal, fin 1525<sup>19</sup>.

Ben Zamirro n'eut pas, tant s'en faut, une vie bien ordinaire. On peut dire autant d'un grand nombre de trafiquants juifs de son époque: voinci par exemple Francisco Millan, né à Utréra, au Portugal, de parents exilés espagnols. Converti de force, il arriva au Maroc en tant que Nouveau Chrétien pour s'adonner au commerce des étoffes à Azemmour. Après quelques années d'intense activité, il décida de partir pour l'Amérique Centrale avec, dans ses bagages, une... concubine arabe. Mal lui en prit: en 1538, il fut arrêté et condamné par l'Inquisition au Mexique<sup>20</sup>.

Autre exemple non moins cocasse celui de Jacob Rozales qui fut ruiné pour avoir mis sa confiance et son argent —la somme énorme de 20000 cruzados— dans l'entreprise de l'aventurier gênois Luis de Presenda dont les bateaux assuraient la liaison entre les ports du nord du Maroc, Cadix et Gênes. Poursuivi par ses créanciers, Presenda s'enfuit au Maroc, en 1527 et, quelques temps plus tard, offrit ses services à Charles Quint qui l'envoya à Tunis, dans le but de faire assassiner Barberousse. Le complot échoua et Présenda fut mis à mort à Alger<sup>21</sup>.

Quant à Rozalès, lui-même, cette expérience malheureuse ne semble pas l'avoir écarté, pour longtemps, du grand commerce maghrébin, puisque dès 1529 nous le voyons réapparître sur scène et armer des bateaux, faisant la navette entre Salé et le Portugal<sup>22</sup>. Dans le même temps, il servit d'ambassadeur du roi wattaside de Fès auprès de Jean III qui le reçut, à deux reprises au moins, en 1530 puis en 1534, au moment où l'Inquisition faisait des coupes sombres parmi les Exilés d'Espagne, réfugiés au Portugal<sup>23</sup>.

Nous touchons là, en fait, à l'un des aspects essentiels de cette activité débordante des Exilés d'Espagne, passés au Maroc: leur rôle de médiateurs entre Chrétiens et Musulmans, un rôle qui amena plusieurs d'entre

<sup>19</sup> HaRéubéni avait même désigné Ben Zamirro pour recevoir l'un des trois fanions messianiques qu'il avait confectionnés à ses plus fidèles compagnons. Sur cet événement, on se reportera à HIRSHBERG, H. Z., *Histoire des juifs d'Afrique du nord*, I. Jérusalem 1965, pp. 319-320.

<sup>20</sup> R. Ricard.

<sup>21</sup> *Ibidem*.

<sup>22</sup> *S.I.H.M., Portugal*, II (2), Lettre d'Antonio Leite à Jean III, 10-9-1529, pp. 477-481.

<sup>23</sup> *Ibidem*, Echange de lettres entre Jean III et Mawlay Ahmad al-Wattasi, pp. 595-597 (2-10-1533); ainsi que Déclaration de Jacob Rozales, 21-9-1534, pp. 647-648.



eux à faire fonction d'ambassadeurs aussi bien des Rois du Portugal que des souverains de Fès ou des Chérifs du Sous.

Par ailleurs, qu'il s'agisse des Adibe, des Ben Zamirrou, des Rute ou des Rozales, les ambassadeurs juifs étaient rien moins que des émissaires muets, porteurs de missives ou de présents: jouissant de l'entière confiance de leurs souverains, ils bénéficiaient le plus souvent d'une grande liberté d'action ainsi que de ressources inépuisables de patience et d'assiduité.

Ainsi, à Azemmour et à Safi, les Adibe et les Ben Zamirrou servaient aussi bien d'émissaires des gouverneurs portugais auprès des notables musulmans locaux (Qa'id-s ou Shaykh-s de tribus) que d'ambassadeurs du Roi du Portugal auprès du Roi de Fès et du Chérif du Sous. Les missions qu'ils remplirent étaient des plus variées, allant de la remise d'un vêtement d'apparat offert par Emmanuel 1er, en 1514, à un Qa'id de la région d'Azemmour<sup>24</sup> à la signature, en 1526, d'une trêve entre la garnison de Safi et le Chérif Mawlay Ahmad al-A'raj<sup>25</sup>, ou encore, à des négociations de paix avec les rois wattasides, comme en 1527, en 1528 et en 1530<sup>26</sup>.

Fort de ses succès et de sa position, Abraham Ben Zamirro rendait compte directement à Emmanuel 1er du résultat de ses tractations avec les chefs locaux ou encore de l'état d'esprit général des tribus alliées. En outre, faisant montre de peu de confiance, dans les rapports adressés à Lisbonne par le Capitaine de Safi, il prit l'initiative, en 1511, d'envoyer son propre frère, auprès d'Emmanuel 1er, pour le mettre au courant de ses tractations avec les autorités musulmanes locales ainsi que de la situation militaire de Safi<sup>27</sup>. Trois ans plus tard, en 1514, il exigea la destitution d'un Qa'id arabe local, allié des Portugais, du nom de Yahia Ibn Ta'fouft, accusé —non sans raison, semble-t-il— de trahir la cause portugaise<sup>28</sup>, et d'être à l'orgine de l'assassinat, en 1512, de l'interprète juif, Moïse Dardeiro qui, le premier avait eu vent de la trahison du Qa'id<sup>29</sup>. Dardeiro, notons-le, ne fut pas la seule victime juive en service commandé des Portugais: Méir Lévi, cité précédemment, avait été également exécuté par

---

<sup>24</sup> *S.I.H.M., Portugal*, I, p. 609: Lisbonne, 28-8/9-9 1514.

<sup>25</sup> *S.I.H.M., Portugal*, II (1), pp. 351-353: Lettre de Mawlay Ahmad al-A'raj à Jean III, 10-12-1525.

<sup>26</sup> Voir par exemple, au sujet des pourparlers menées par Yahya Adibe avec les Wattasides, le Mémoire d'Antonio Leite, *S.I.H.M., op. cit.*, II (2), pp. 531-535.

<sup>27</sup> *S.I.H.M., Portugal*, I, Lettre de Abraham ben Zamirrou à Emmanuel 1er, Safi, 3-1-1511.

<sup>28</sup> *Ibidem*, I, pp. 619-629.

<sup>29</sup> *S.I.H.M., Portugal*, I, pp. 366-367: Safi, 15-12-1512.

les Chérifs du Sous l'accusation d'espionnage au profit du Capitaine, commandant la place de Santa-Cruz (Agadir)<sup>30</sup>.

Jacob Ruti, pour sa part, était l'ambassadeur attiré du roi wattaside de Fès auprès des Portugais parmi lesquels il avait de solides amitiés depuis qu'en 1523 il avait servi d'interprète à Safi. Tandis que son frère allait s'installer à Arzila, il avait préféré, lui, s'établir à Fès, en 1536, après avoir aidé à l'effort de guerre du souverain wattaside, en lui livrant près de 1000 bois de lance. La même année, il assista, aux côtés du souverain wattaside, à l'une des défaites militaires les plus graves du royaume wattaside devant les troupes sa'dides: c'est par miracle, écrivit-il à son frère, que j'ai pu regagner Fès, sain et sauf<sup>31</sup>.

En 1537, il arriva à Arzila dans le but d'empêcher la signature d'une trêve entre le Chérif du Sous et le Portugal, trêve qui eût été d'un effet fâcheux sur le prestige des Wattasides. Incapable de modifier le cours des choses, il réussit néanmoins à mettre au point un traité de paix entre Jean III et le Roi de Fès qui fut signé l'année suivante, en 1538<sup>32</sup>.

En 1539, Ruti fut de nouveau envoyé en mission auprès de Jean III, dans le but de conclure une alliance militaire entre le Royaume de Fès et le Portugal. L'alliance ne vit pas le jour et, au terme d'un séjour de deux ans à Lisbonne, il retourna au Maroc pour constater, non sans amertume, que les Portugais étaient en passe de céder les places de Safi et d'Azemmour au Chérif du Sous.

### *LES MEGORASHIM ET LA FIN DE LA PRÉSENCE PORTUGAISE AU MAROC*

Subissant les attaques incessantes des troupes sa'dides, la situation de ces places devenait critique, d'autant que leur condition financière s'aggravait de jour en jour:

«Cette ville est en train de périr» - se plaignait déjà, en 1530, un magistrat portugais d'Azemmour, auprès de Jean III<sup>33</sup>:

«Les Capitaines qui veulent thésauriser s'enrichissent aux dépens des Juifs et des Maures et les Juifs aux dépens des Chrétiens qui, parceque

---

<sup>30</sup> *Ibidem*.

<sup>31</sup> *S.I.H.M., Portugal*, IV, 9-8-1536.

<sup>32</sup> *Ibidem*, pp. 158-161.

<sup>33</sup> R. Ricard.

les fermiers ne les payent pas, engagent leur solde et vendent eurs rations... Les fermiers, avec le consentement des Capitaines, ne payent plus (de soldes) depuis neuf mois; il en résulte qu'il n'y a plus de grains, plus d'argent et que vos cavaliers et les habitants sont dans une grande détresse».

Une enquête fut aussitôt ordonnée par Jean III qui, non sans peine, parvint à la conclusion qu'il était au dessus des moyens du Portugal de garder l'ensemble de ses places du Maroc. Aussi, dès 1532, sollicitait-il du Pape l'autorisation d'abandonner une partie des garnisons marocaines pour n'en conserver que celles de Mazagan et de Santa-Cruz, au sud, ainsi que celles établies à Tanger, Arzila et Ceuta, au nord.

Mais le Pape ne donna pas de suite à cette requête et Jean III fut astreint ainsi à ajourner son plan d'abandon des places d'Azemmour et de Safi.

Sur ces entrefaites, la situation militaire des Portugais alla en empirant à mesure que les Chérifs sa'dides gagnaient du terrain. En 1540, ils mirent le siège devant Santa-Cruz qui se rendit le 12 mars 1541. Ce fut un désastre en même temps qu'un coup fatal pour le prestige des Portugais, qui pour éviter de nouvelles défaites, décidèrent de quitter, sans attendre, Azemmour et Safi.

Cet abandon devait être précédé par l'évacuation des communautés juives de ces deux villes, une évacuation qui avait toutes les apparences d'une opération de sauvetage, ce qui était pour le moins surprenant puisque, au même moment, Jean III établissait l'Inquisition, à Lisbonne et nommait son propre frère, Don Henrique, Grand Inquisiteur.

En mars ou avril 1541, Jean III adressait, en effet, l'ordre suivant au Capitaine d'Azemmour, Antonio Leitê: il faut embarquer d'urgence —lui ordonna-t-il— et en deux jours, tous les juifs de la ville. Il faut le faire sans les molester, en les traitant le mieux possible et en prenant toute précaution pour que leurs biens meubles et immeubles soient sauvegardés<sup>34</sup> Para le même courrier, le Roi adressa des directives complémentaires au Capitaine d'Arzila, lui recommandant de faire bonne justice aux Juifs qui auraient été molestés, en cours de route.

Mais jusqu'en septembre, l'évacuation des Juifs n'avait pas toujours eu lieu et Jean III dut réitérer ses directives au nouveau Capitaine d'Azem-

---

<sup>34</sup> S.I.H.M., *Portugal*, III, Lettres de Jean III à Antonio Leite et Manuel Mascarenhas, mars-avril 1541, pp. 352-355.

les Chérifs du Sous l'accusation d'espionnage au profit du Capitaine, commandant la place de Santa-Cruz (Agadir)<sup>30</sup>.

Jacob Ruti, pour sa part, était l'ambassadeur attiré du roi wattaside de Fès auprès des Portugais parmi lesquels il avait de solides amitiés depuis qu'en 1523 il avait servi d'interprète à Safi. Tandis que son frère allait s'installer à Arzila, il avait préféré, lui, s'établir à Fès, en 1536, après avoir aidé à l'effort de guerre du souverain wattaside, en lui livrant près de 1000 bois de lance. La même année, il assista, aux côtés du souverain wattaside, à l'une des défaites militaires les plus graves du royaume wattaside devant les troupes sa'dides: c'est par miracle, écrivit-il à son frère, que j'ai pu regagner Fès, sain et sauf<sup>31</sup>.

En 1537, il arriva à Arzila dans le but d'empêcher la signature d'une trêve entre le Chérif du Sous et le Portugal, trêve qui eût été d'un effet fâcheux sur le prestige des Wattasides. Incapable de modifier le cours des choses, il réussit néanmoins à mettre au point un traité de paix entre Jean III et le Roi de Fès qui fut signé l'année suivante, en 1538<sup>32</sup>.

En 1539, Ruti fut de nouveau envoyé en mission auprès de Jean III, dans le but de conclure une alliance militaire entre le Royaume de Fès et le Portugal. L'alliance ne vit pas le jour et, au terme d'un séjour de deux ans à Lisbonne, il retourna au Maroc pour constater, non sans amertume, que les Portugais étaient en passe de céder les places de Safi et d'Azemmour au Chérif du Sous.

### *LES MEGORASHIM ET LA FIN DE LA PRÉSENCE PORTUGAISE AU MAROC*

Subissant les attaques incessantes des troupes sa'dides, la situation de ces places devenait critique, d'autant que leur condition financière s'aggravait de jour en jour:

«Cette ville est en train de périr» - se plaignait déjà, en 1530, un magistrat portugais d'Azemmour, auprès de Jean III<sup>33</sup>:

«Les Capitaines qui veulent thésauriser s'enrichissent aux dépens des Juifs et des Maures et les Juifs aux dépens des Chrétiens qui, parceque

---

<sup>30</sup> *Ibidem.*

<sup>31</sup> *S.I.H.M.*, Portugal, IV, 9-8-1536.

<sup>32</sup> *Ibidem*, pp. 158-161.

<sup>33</sup> R. Ricard.

les fermiers ne les payent pas, engagent leur solde et vendent leurs rations... Les fermiers, avec le consentement des Capitaines, ne payent plus (de soldes) depuis neuf mois; il en résulte qu'il n'y a plus de grains, plus d'argent et que vos cavaliers et les habitants sont dans une grande détresse».

Une enquête fut aussitôt ordonnée par Jean III qui, non sans peine, parvint à la conclusion qu'il était au dessus des moyens du Portugal de garder l'ensemble de ses places du Maroc. Aussi, dès 1532, sollicitait-il du Pape l'autorisation d'abandonner une partie des garnisons marocaines pour n'en conserver que celles de Mazagan et de Santa-Cruz, au sud, ainsi que celles établies à Tanger, Arzila et Ceuta, au nord.

Mais le Pape ne donna pas de suite à cette requête et Jean III fut astreint ainsi à ajourner son plan d'abandon des places d'Azemmour et de Safi.

Sur ces entrefaites, la situation militaire des Portugais alla en empirant à mesure que les Chérifs se virent gagner du terrain. En 1540, ils mirent le siège devant Santa-Cruz qui se rendit le 12 mars 1541. Ce fut un désastre en même temps qu'un coup fatal pour le prestige des Portugais, qui pour éviter de nouvelles défaites, décidèrent de quitter, sans attendre, Azemmour et Safi.

Cet abandon devait être précédé par l'évacuation des communautés juives de ces deux villes, une évacuation qui avait toutes les apparences d'une opération de sauvetage, ce qui était pour le moins surprenant puisque, au même moment, Jean III établissait l'Inquisition, à Lisbonne et nommait son propre frère, Don Henrique, Grand Inquisiteur.

En mars ou avril 1541, Jean III adressait, en effet, l'ordre suivant au Capitaine d'Azemmour, Antonio Leite: il faut embarquer d'urgence —lui ordonna-t-il— et en deux jours, tous les juifs de la ville. Il faut le faire sans les molester, en les traitant le mieux possible et en prenant toute précaution pour que leurs biens meubles et immeubles soient sauvegardés<sup>34</sup> Para le même courrier, le Roi adressa des directives complémentaires au Capitaine d'Arzila, lui recommandant de faire bonne justice aux Juifs qui auraient été molestés, en cours de route.

Mais jusqu'en septembre, l'évacuation des Juifs n'avait pas toujours eu lieu et Jean III dut réitérer ses directives au nouveau Capitaine d'Azem-

---

<sup>34</sup> S.I.H.M., *Portugal*, III, Lettres de Jean III à Antonio Leite et Manuel Mascarenhas, mars-avril 1541, pp. 352-355.

mour, Fernando de Noroucha: il faut, lui précisa-t-il, évacuer tous les Juifs sur Larache, Arzila, Tanger ou Ceuta et les installer, à leur gré, dans l'une ou l'autre de ces places. Pour que l'évacuation s'effectuât dans l'ordre et sans violence, ordre fut donné au Capitaine de nommer un ou deux fonctionnaires portugais connus pour leur honorabilité. Ceux-ci devaient, entre autres tâches, évaluer le prix des biens immeubles abandonnés sur place par les juifs et leur fournir, avant leur départ de la ville, des certificats attestant de la valeur de leurs biens. Les Juifs étaient, pour leur part, invités à nommer un délégué qui, à partir de janvier 1542, pourrait se rendre à Lisbonne, pour y percevoir la valeur totale des biens laissés par la communauté, à Azemmour<sup>35</sup>.

Mais cette sollicitude de la Couronne portugaise à l'égard des Juifs du Maroc devait s'avérer de courte durée, car, pas plus tard qu'en janvier 1542 Jean III allait ordonner l'expulsion vers Fez, dans un délai d'un mois, de tous les juifs vivant à Arzila, réfugiés d'Azemmour et de Safi inclus. L'ordre royal fit l'effet d'une bombe et suscita des remous même au sein de l'administration portugaise qui, tenta vainement d'en différer l'application: par suite d'années successives de mauvaise récolte —essaya d'expliquer, au Roi, le gouverneur d'Arzila— les habitants de la ville se sont endettés auprès des Juifs; ceux-ci ne manqueront pas de demander d'être remboursés dans l'immédiat, ce qui gênera considérablement leurs débiteurs. Que le Roy — demanda-t-il— laisse aux juifs le délai de deux ans qu'il leur avait promis, dans ses lettres-patentes du début du siècle, et qu'il attende, au moins, la fin de la saison des récoltes, afin de permettre aux habitants de réunir l'argent nécessaire au remboursement de leurs dettes<sup>36</sup>.

Rien n'y fit cependant et Arzila dut être vidée de ses juifs, parmi lesquels se trouvait —rappelons-le— Moïse Ruti, le frère de Jacob Ruti. En tant que nouveaux ressortissants du Royaume de Fès, ils pouvaient, s'ils le désiraient, revenir dans la zone portugaise pour y effectuer de brefs séjours d'affaires. Mais rares cependant furent ceux d'entre eux qui mirent à l'essai cette clause de la convention de 1538 signée entre les Portugais et le Roi de Fès. La raison en était bien simple: depuis leur départ, s'activait dans la ville, un délégué du Saint-Office qui empêchait tout contact avec juifs et «judaisants». Ce dernier guettait tout particulièrement les frères Ruti et finit par mettre la main sur Moïse, alors qu'il était de passage à Tanger<sup>37</sup>.

<sup>35</sup> *S.I.H.M., Portugal*, IV, pp. 516-517: Lisbonne, 2-9-1541.

<sup>36</sup> *Ibidem*, p. 19: Lettre de Manuel Mascarenhas à Jean III, janvier 1542.

<sup>37</sup> *S.I.H.M., Portugal*, IV, *L'Affaire Rute* (automne 1542), pp. 106-112.

Les motifs de cette arrestation —assez obscurs, conviendra-t-on— avaient trait à l'activité religieuse déployée par Jacob Ruti, accusé de vouloir ramener au judaïsme un certain nombre de «Nouveaux Chrétiens», rencontrés au Maroc ou même au Portugal. Ruti parvint notamment à convaincre le «nouveau Chrétien», Rui Mascarenhas, rencontré une première fois, à Fès à quitter pour de bon le Portugal et à venir s'installer au Maroc. Il lui aurait donné une première somme de 100 cruzados pour lui permettre de couvrir ses frais de voyage puis une autre somme de 200 cruzados, à son arrivée à Fès-recueillie, celle-là, chez d'autres donateurs. Trois autres «nouveaux chrétiens» portugais, rencontrés par Ruti à Lisbonne et qui étaient artificiers de leur métier auraient imité Mascarenhas et gagné Fès pour se re-convertir au judaïsme et offrir leurs services au Roi de Fès <sup>38</sup>.

De fait, depuis que l'Inquisition fut établie à Lisbonne, le nombre de «Nouveaux Chrétiens», passés au Maroc, n'avait cessé de croître: venant pour leur commerce à Fès ou à Marrakech, plusieurs d'entre eux en profitaient pour revenir au judaïsme et rester au Maroc.

Un exemple parmi d'autres: le récit du chroniqueur espagnol Diego de Torres qui raconte avoir rencontré à Marrakech, au début des années 40, un juif nommé Isaac qu'il avait connu, à Lisbonne, en tant que «nouveau chrétien» et qui pour un larcin avait été arrêté puis exilé à Sao-Tome, sur la Côte d'Afrique. De Sao-Tome, «il trouva moyen de passer en terre ferme et... avec beaucoup de danger et de peine, vint se rendre à Marroc où il se fit encore juif» <sup>39</sup>.

Devant cette recrudescence de conversions au judaïsme, l'agent de Jean III à Fès, Bastiao de Vargas, proposa, en 1542, d'interdire aux «nouveaux chrétiens» de se rendre dans les villes de l'intérieur du Maroc, ou, à défaut, de centraliser le commerce entre le Maroc et le Portugal, dans les fronteiras portugaises <sup>40</sup>.

En fait, même cette dernière solution s'avéra insuffisante pour empêcher les «nouveaux chrétiens» de revenir au judaïsme: sous prétexte de passer d'une place portugaise à l'autre, ils se faisaient conduire par leurs muletiers musulmans à Tétouan où ils prenaient contact avec la communauté juive locale et se reconvertissaient au judaïsme. Afin de colmater cette faille, les autorités portugaises finirent par interdire le séjour à Larache, Tétouan et Salé des «nouveaux chrétiens» <sup>41</sup>.

---

<sup>38</sup> *Ibidem*, pp. 110-111.

<sup>39</sup> TORRES, Diego de, *op. cit.*, pp. 320-321.

<sup>40</sup> S.I.H.M., *Portugal*, IV, Lettre de Bastiao de Vargas à Jean III, 6-6-1542.

<sup>41</sup> *Ibidem*, IV, Fes 6-6-1652, Lettre de Bastiao de Vargas à Jean III, pp. 55-57.

Cela étant, l'arrestation de Moïse Ruti qui avait toutes les apparences d'un complot soigneusement préparé par des rivaux commerciaux suscita de vives protestations de la part de la Cour de Fès et fut violemment critiquée par Bastia de Vargas lui-même. L'affaire devait d'ailleurs être réglée très rapidement: en effet, tandis que les autorités portugaises libéraient Moïse de prison, son frère Jacob reprenait ses activités diplomatiques et circulait à nouveau librement entre les places portugaises du nord du Maroc, sans être inquiété, le moindre du monde, par l'Inquisition. En mai 1545, on le vit ainsi retourner à Arzila pour entamer des négociations en vue de la signature d'un nouveau traité de paix entre le roi de Fès Ahmad b. Muhammad dit le Portugais (al-Burtughali) et Jean III — le traité de 1538 ayant été rompu deux ans plus tôt, par les Portugais. Le roi du Portugal se montra fort disposé à renouveler le traité mais se berçant de l'espoir de pouvoir vaincre les Chérifs sans le concours des Chrétiens, le monarque wattaside fit traîner les négociations en longueur. Celles-ci ne devaient d'ailleurs jamais être terminées, car les jours du royaume de Fès étaient comptés: vaincu et blessé à la bataille de l'Oued Derna, en septembre 1546, Mawlay Ahmad fut capturé par les troupes sa'dides commandées par Muhammad al-Sahykh al-Mahdi qui, proclamé sultan à Marrakech en 1545, fit son entrée à Fès en 1549<sup>42</sup>.

Le Maroc tout entier se trouvait désormais entre les mains des Chérifs: pris de panique, les Portugais décidèrent d'abandonner, dès l'année suivante, les frontieras les plus difficiles à défendre — en l'occurrence celles d'Arzila et de Ksar el-Seghir — pour ne conserver que les places de Ceuta, Tanger et Mazagan. Celles-ci, non plus, n'allaient pas rester, pendant longtemps, sous l'autorité du Portugal qui, à la suite de la mort de Don Sebastien, à la bataille des Trois Rois, en 1578, allait perdre son indépendance et passer, à partir de 1580, sous l'autorité de Philippe II d'Espagne.

Ainsi devait s'achever, dans ses circonstances si peu glorieuses, cette page pour le moins étonnante des relations entre megorashim et Portugais, au cours de laquelle nous avons pu constater combien les mêmes acteurs ont changé de position et d'attitude suivant qu'ils se trouvaient d'un côté ou de l'autre du Détroit de Gibraltar. Inquisition et persécutions, au nord, convivance et coopération judéo-chrétienne, au sud.

Mais, au-delà de cette impression générale, un grand nombre de questions restent pour le moment sans réponse — l'une des plus essentielles se rapportant aux différences d'attitudes vis-à-vis des Etats Ibériques ma-

---

<sup>42</sup> Sur tous ces événements, voir notamment LAROUÏ, A., *L'Histoire du Maghreb*, 1970, pp. 230-231.



nifestées par les expulsés espagnols selon qu'ils fussent Juifs ou Musulmans, Marranes ou Morisques.

Des interrogations de même nature se posent s'agissant cette fois de l'attitude des Ibériques qui ont évité de faire appel aux Andalous et Morisques, leur préférant partout les megorashim, étant sûrs que ces derniers ne refuseraient jamais de collaborer avec eux bien que le sort qu'ils leur aient réservé, sur le sol ibérique, fût autrement plus dur que celui réservé aux Maures.

Voici comment le chroniqueur portugais Damaio de Gois expliqua pourquoi, en 1497, Emmanuel 1er évita d'appliquer aux Musulmans la mesure qui arracha leurs enfants aux expulsés juifs contraints de quitter le Portugal<sup>43</sup>:

«...Ces motifs furent que, de prendre aux Juifs leurs enfants, il ne pouvait découler aucun dommage pour les Chrétiens qui se trouvent dispersés par le monde, car les Juifs pour leurs péchés n'y ont ni royaumes, ni seigneuries, villes ou bourgs, mais au contraire, en tout pays où ils vivent ils sont étrangers et tributaires, sans avoir puissance ni autorité pour faire exécuter leurs volontés, contre les injures et les maux qu'on leur fait. Mais les Maures, pour nos péchés et notre châtement, Dieu a permis qu'ils aient occupé la plus grande partie de l'Asie et de l'Afrique, et une bonne partie de l'Europe, où ils ont des Empires, des Royaumes et de grandes seigneuries dans lesquelles vivent beaucoup de Chrétiens, en leur payant tribut, sans compter tous ceux qu'ils détiennent captifs, et prendre les enfants des Maures eût été fort préjudiciable à tous ceux-là, car les Maures à qui l'on aurait fait cette offense, il est évident qu'ils n'auraient pas manqué de demander vengeance contre les Chrétiens qui habitaient dans le pays des autres Maures... et surtout contre les Portugais».

Autant dire, pour terminer, que l'état de faiblesse qui a attiré aux juifs hispaniques leurs plus grands malheurs les a condamné, une fois précipités dans la mêlée ibéro-maghrébine, à se ranger du côté des vainqueurs, même quand il s'agissait des auteurs de ces mêmes malheurs.

---

<sup>43</sup> Gois, Damaio de, *op. cit.*, pp. 5-6.